



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

insecticides

Question écrite n° 131804

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur l'impact des insecticides responsables de la disparition des abeilles. Par leurs activités naturelles (la pollinisation), les abeilles contribuent activement à la reproduction de plusieurs espèces végétales en Europe. Or les abeilles sont confrontées ces dernières années à un accroissement spectaculaire du taux de mortalité. Selon une étude menée par la revue Science, les néonicotinoïdes, insecticides les plus répandus dans le monde, agissent sur le système nerveux central des abeilles et leur font perdre le sens de l'orientation. Une expérience a été menée avec le cruizer, produit fabriqué par le groupe suisse Syngenta et utilisé pour le maïs et le colza. Il a été observé que le cruizer rend les abeilles intoxiquées incapables de rejoindre leur ruche et, loin de leur colonie, les abeilles disparaissent trois fois plus que le taux normal. Ceci expliquerait en partie l'effondrement des colonies. Aussi, il souhaite qu'il lui fasse connaître ses intentions afin d'interdire ce type de pesticide.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131804

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2012, page 2845

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)